

Intervention UPAF, 10 décembre 2010:

Quand la Suisse était esclavagiste

Mesdames et messieurs! Chers ami(e)s genevois(es)! Chers auditeurs/auditrices d'origine africaine!

Je me sens toujours très honoré d'être à Genève, parce que pour moi, en tant que descendant de paysans appenzellois et d'ouvriers à domicile glaronnais, cette ville a toujours représenté le vaste monde. Et aujourd'hui, deux semaines après les résultats des votations du 28 novembre, je me sens honoré encore de plus.

Comment la Suisse a pu être esclavagiste? Comment on peut être "esclavagiste" en général? On brandit le fouet. On pratique la traite des noirs. On possède des plantations avec des esclaves. On profite du trafic des denrées coloniales de production esclavagiste. On investit dans des compagnies esclavagistes ou coloniales. On possède des actions. On investit dans des expéditions triangulaires. On mets des soldats à la disposition des puissances esclavagistes pour maintenir le système esclavagiste ou bien pour combattre des rebellions ou des révoltes ou des révolutions des esclaves. Et, finalement ou pas finalement, on contribue à l'évolution du racisme anti-noir qui sert à la justification et la légitimation du système esclavagiste.

La Suisse, ou bien pour être historiquement plus précis, des particuliers suisses, ou bien pour être historiquement encore plus précis, des particuliers résidant sur le territoire de la Suisse actuelle, des compagnies suisses, des banques suisse, des commandants de régiments suisses, des institutions suisses ont participé à l'esclavage et en ont profité pendant environ deux siècles dans tous les sens que je viens de mentionner.

Laissez-moi premièrement vous raconter comment je suis tombé sur mon sujet.

Deuxièmement j'aimerais vous emmener à un PGV, un parcours à grande vitesse, à travers la Suisse, à la recherche de traces de l'esclavage. Et troisièmement, je veux vous proposer des conclusions à tirer du fait que la Suisse était esclavagiste.

Comment je suis tombé sur mon sujet? (I)

Jusqu'à 2006, quand on m'a demandé pourquoi, j'avais toujours répondu: par hasard. J'étais en train de préparer, en 2003, un spectacle satirique pour le bicentenaire du canton de Saint-Gall. Pour échapper à une vision bornée, j'ai cherché à savoir ce qui s'était passé dans le monde l'année de la fondation de mon canton natal. J'ai tapé donc, un peu par jeu, un peu par hasard, l'année «1803» dans «Google». Je suis tombé sur Haïti et sur le héros de la libération haïtienne, Toussaint Louverture. Par hasard, j'ai découvert dans l'oeuvre de Herbert Lüthy qu'au 18e siècle des familles st-galloises avaient possédé des plantations avec "les fonds, fruits, esclaves, meubles, ustenciles, bestiaux, etc." Par hasard, j'ai trouvé dans les archives de l'armée de terre française au Château de Vincennes qu'en 1803 un lieutenant saint-gallois s'était battu pour la réintroduction de l'esclavage à Haïti. Par hasard, le ministre des affaires étrangères d'Haïti est tombé sur mon site "www.louverture.ch" et m'a invité à participer à une conférence sur l'esclavage et la restitution à Port-au-Prince.

Mais quand j'ai raconté l'histoire de ces hasards à une femme martiniquaise que j'avais rencontrée par hasard au Fort du Joux lors du pèlerinage à la cellule de mort de Toussaint Louverture, elle m'a dit: "Il n'existent pas de hasards." Dans son sac à main cette femme amène toujours le "Code Noir" de 1685 qui réglait la vie des esclaves dans les colonies françaises. Brusquement elle tire le Code de son sac et dit, en citant l'article 44: "Que suis-je? Un meuble!"

Voilà donc la deuxième version de mon introduction, sans hasards cette fois.

La Guerre froide focalisait la pensée européenne sur les relations Est-Ouest. Il était difficile d'aborder les relations Nord-Sud, et très peu d'entre nous entendaient les rappels à l'ordre venant du Sud sous la plume d'Eric Williams (*Capitalism and Slavery*), d'Aimé Césaire (*Discours sur le colonialisme*) ou de Franz Fanon (*Les damnés de la terre*). Il a fallu la chute du Mur de Berlin, vieux de 28 ans, pour qu'apparaisse cet autre mur, vieux de 500 ans, comme on disait lors de la commémoration de la découverte de l'Amérique. Il est fort probable qu'en Suisse aussi le débat sur le rôle de notre pays dans l'esclavage ait été permis par la disparition du blocage intellectuel de la Guerre froide et aussi par l'ébranlement de la conscience historique suite au débat concernant le rôle de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. C'est exactement en 1997, année de culmination du débat sur

l'Holocauste, où a été publié l'article pionnier de Daniel Moser "La Suisse et l'holocauste noir".

Je l'avoue ici avec un peu de honte: Je me suis rendu compte assez tard que je n'étais pas seul à avoir découvert ce sujet. Il y avait pas seulement Moser mais aussi les "anciens": Lüthy, Dermigny, Bodmer, Röthlin, et Debrunner, qui avaient déjà parlé des relations suisses avec l'esclavage, bien que dans d'autres contextes. Et il y avait d'autres chercheurs qui avaient découvert le sujet longtemps avant moi: Sylvie Streckeisen dans son essai de 1997 sur le passé esclavagiste de Genève, les bâlois Stettler, Haenger et Labhardt, et Bouda Etemad, Thomas David et Jannick Schaufelbühl, les auteurs du livre "La Suisse et l'esclavage des noirs". Ensemble, je crois qu'on a réussi à atteindre, comme disent les physiciens nucléaires, la masse critique de recherche.

Par hasard ou pas, j'aimerais souligner à la fin de cette première partie de mon exposé que Haïti est toujours demeuré le point cardinal pour moi, le point de focalisation, cette terre dont Wole Soyinka vient d'écrire dans son essai "Nous sommes tous Haïtiens":

"Si jamais île naquit sous une mauvaise étoile, c'est bien celle qu'on baptisa jadis Hispaniola, et dont la moitié occidentale se nomme Haïti, terre de contradictions profondes qui symbolisent à la fois la plus noble aspiration de l'esprit humain, la liberté, et son éternel ennemi, la tyrannie."

PGV: parcours à grande vitesse (II)

Permettez-moi, mesdames et messieurs, de vous emmener à un voyage est-ouest, comme je l'ai fait pour venir ici et comme je le fais dans mon livre "Une Suisse esclavagiste", chapitre par chapitre. Ce sera donc un parcours à travers la Suisse, à travers les siècles et à travers les continents, un parcours à la recherche de traces de l'esclavage.

A **Trogen**, ancien chef-lieu d'Appenzell Rhodes Extérieures, regardons les imposants palais patriciens des Zellweger. A la fin du 18^e siècle ils étaient une des premières maisons de négoce suisses, à côté des Pourtalès de Neuchâtel et des Merians de Bâle. Dans la liste des comptoirs, entrepôts et contacts commerciaux du système Zellweger se trouvent quasiment

toutes les villes portuaires d'où circulaient les marchandises et les capitaux entre l'Ancien et le Nouveau Monde: Bordeaux, Cadix, Gênes, Lisbonne, Glasgow, Marseille. Ça nous rappelle, n'est ce pas, le passage du "Cahier d'un retour au pays natal" par Aimé Césaire, le grand poète de la négritude: *"Et je me dis Bordeaux et Nantes et Liverpool et New York et San Francisco / Pas un bout de ce monde qui ne porte mon empreinte digitale."* Les Zellweger faisaient le commerce du café, du sucre, du cacao, de l'indigo et de la cochenille, donc tous des marchandises de production esclavagiste. Et le coton qu'on importait était de Carthagène, de Cayenne, de Saint-Domingue, de Géorgie et de Louisiane aux Etats-Unis et de Maragnon au Brésil. L'imbrication dans le commerce international prenait de telles formes que non seulement les négociants mais aussi les tisserands des villages isolés de la région d'Appenzell étaient au courant des départs des bateaux à Cadix pour le Nouveau Monde et organisaient leurs ventes en conséquence.

A **Saint-Gall**, regardons le portail rouillé qui reste de la demeure de Jakob Laurenz Gsell, commerçant Saint-Gallois qui s'est enrichi grâce à l'esclavage à Rio de Janeiro entre 1836 et 1850 et qui est retourné à sa ville natale avec un domestique noir, pour devenir membre du conseil municipal, du tribunal de district, de la Chambre de commerce, co-fondateur d'une banque et fondateur de la société d'assurances Helvetia. En 2008, Urs A. Müller-Lhotska (qui est le chef des archives historiques de l'UBS) a publié la biographie de Jakob Laurenz Gsell, qui est devenu, par la logique des achats et des fusion un des banquiers ancêtres de l'UBS. Le but du livre était de protéger Gsell contre les accusations d'avoir été un négrier, mais ironiquement n'a abouti qu'à prouver qu'il ne possédait pas seulement des esclaves mais qu'il brandissait le fout lui même pour les châtier.

A **Steckborn** en Thurgovie, regardons le château de Glarisegg, acquis au 18^e siècle par un membre de la famille des Labhardt. Les Labhardt et les autres "Mississippiens de Steckborn", ainsi que Louis Guiguer de Bürglen, avaient investi d'énormes sommes dans la Compagnie du Mississippi, un manège spéculatif autour des profits, colonies, métaux précieux, café, sucre, tabac et des esclaves. Ces "Mississippiens", qui avaient vendu leurs actions à temps, faisaient avec leurs immenses profits l'acquisition des biens immobiliers appelés à Bale "les biens du Mississippi" et du château de Bottmingen. Louis Guiguer a acheté la baronnie de Prangins au bord du Lac Léman et est devenu ainsi le baron Guiguer de Prangins.

A **Neuhausen** en Schaffhouse, regardons au-dessus de la fameuse chute du Rhin la "villa Berbice", que Johann Konrad Winz, propriétaire de plantations et d'esclaves, a fait construire après son retour de la colonie de Berbice. Johann Konrad Winz était élu au Petit Conseil de Schaffhouse et faisait partie de l'exécutif cantonal. L'adresse postale de la Villa Berbice est jusqu'à nos jours le "Berbiceweg", le "Chemin de Berbice". Ce nom de rue nous rappelle l'adresse "Im Surinam" à côté de la gare badoise à Bâle, où se trouvait autrefois le domaine «Im kleinen Suriname», en souvenir de la plantation qu'une certaine Margarethe Faesch avait reçue en dot de ses parents. Ce nom de rue nous rappelle le "Chemin Surinam" ici à Genève, où en 1769 le Genevois Jean-Zacharie Robin a acheté un terrain qu'il a nommé « Surinam» parce qu'il possédait dans cette colonie hollandaise une plantation de café et de coton avec un cinquantaine d'esclaves.

A **Bäretswil** dans le canton de Zurich, regardons l'ancienne filature de coton d'où le fils d'un industriel s'est mis en route en 1860 pour voir d'où venait le coton. C'était Adolf Guyer-Zeller qui plus tard exercera une forte influence dans la compagnie ferroviaire du Nord-Est, initiera le chemin de fer de la Jungfrau, fondera une banque, et sera Consul général de Grèce. Pendant son voyage dans le sud des Etats-Unis, il entre rapidement en contact avec les planteurs et leurs familles. Il est invité à une chasse au renard et à la vue d'un groupe d'esclaves en route pour les champs de coton, il médite comme suit: «Là, l'esclave qui dès l'aurore se rend au travail, ici, le maître, lui aussi déjà debout et à cheval, qui se rend à la chasse dans la forêt ; ne retrouve-t-on pas ici dans le Sud la chevalerie médiévale sous une autre forme ? A l'époque il s'agissait de propriétaires de châteaux et de serfs, aujourd'hui il s'agit de planteurs et d'esclaves. Telle est la vie, les uns sont nés pour diriger, les autres pour servir.»

Dans la ville de **Berne**, regardons la maison natale de Carl Ludwig von Haller, professeur de droit public, député au Grand Conseil, co-auteur de la Constitution bernoise et membre du Conseil secret. En 1816 est paru le premier tome de l'ouvrage qui allait le rendre célèbre au-delà des frontières suisses et qui a donné son nom à l'histoire européenne entre 1815 et 1848 : *Restauration de la science politique*. En 1818, voilà le troisième tome de cet ouvrage qui connaît une diffusion sans pareille en Europe et qui contenait une « Digression sur l'esclavage ». En 1818, alors que huit millions d'êtres humains ont déjà été embarqués à travers l'Atlantique, le célèbre spécialiste de droit public déclare que l'esclavage n'est ni immoral ni injuste, ni abominable ni criminel mais conforme à la Raison. L'esclavage n'est

pour lui « rien d'autre que la servitude constante et indéterminée en échange d'un entretien constant et dans ce concept, il n'y a en soi rien de trop dur ou d'inhumain. » L'esclavage a une origine tout à fait légitime et entre le maître et l'esclave existent selon Haller « des droits et des devoirs réciproques ». Le maître a droit au travail de l'esclave parce qu'il subvient à son entretien. Le maître a le droit de châtier ou de tuer l'esclave pour les crimes commis.

A **Bâle** entrons dans les salles de réception des familles riches comme les Burckhardts et les Merians et étudions la liste des expéditions triangulaires qui sont parties de l'Europe avec la participation financière baloise.

Dans les montagnes formant la frontière entre le Valais et Berne, regardons le **Agassizhorn**, nommé en souvenir de Louis Agassiz, un des plus grands naturalistes suisses, mais aussi un des plus remarquables racistes du 19^e siècle et un précurseur du nazisme et de l'apartheid. A Neuchâtel on a commémoré le bicentenaire de sa naissance avec une exposition dans le Musée de l'histoire naturelle. Les exploits d'Agassiz dans la glaciologie sont impressionnants, bien sûr, mais la lettre sur les "nègres" qu'il a envoyée à sa mère en 1846 l'est encore davantage:

"Je ne peux m'empêcher de penser qu'ils ne sont pas du même sang que nous. Lorsque je voyais leurs visages noirs avec leurs grosses lèvres et leurs dents ricanant, la laine sur leur tête, leurs genoux cagneux et leurs longues mains, leurs ongles longs et recourbés et surtout la couleur blafarde de leurs paumes de main, je ne pouvais que les regarder sans cesse pour leur signifier de se tenir à distance. (...) Quel malheur pour la race blanche que d'avoir dans de nombreux pays lié si étroitement son existence à la race nègre! Dieu nous préserve de tels contacts!"

A **Neuchâtel**, regardons le somptueux Hôtel DuPeyrou, construit entre 1765 et 1770 avec les profits que Pierre-Alexandre DuPeyrou, bourgeois neuchâtelois depuis 1748, avait tiré des esclaves sur ses quatre plantations dans la colonie hollandaise du Suriname. Cependant la plaque commémorative de l'hôtel ne l'appelle que "financier" et "mécène", le dépliant touristique trilingue ne nous informe que du fait que DuPeyrou était un ami de Rousseau.

Finalement, à **Genève**, regardons la buste de Carl-Vogt devant l'université à Plainpalais. En 1863 le premier recteur de l'Université traitait dans son « Cours sur l'être humain » de la

similitude entre le «crâne d'un nègre» et celui d'un singe. Une illustration représentait en profil le cerveau de la "Vénus Hottentote" et le cerveau du mathématicien allemand Gauss, pour prouver que ce dernier était prédisposé pour des performances intellectuelles et que la Vénus ne l'était pas. «L'enfant nègre ne le cède en rien à l'enfant blanc pour les capacités intellectuelles», nous enseigne M. le Professeur. Cependant il ajoute: «Mais dès que la fatale période de la puberté est atteinte, avec l'adhérence des sutures du crâne et la formation de la mâchoire, il apparaît le même processus que chez le singe. Les capacités intellectuelles restent stationnaires et l'individu de même que la race dans son ensemble deviennent incapables de continuer à progresser.»

Naturellement Carl Vogt n'est pas le seul lien de cette ville avec l'esclavage. Mentionnons donc à la fin de notre parcours à grand vitesse des soldats genevois dans la troisième demi-brigade helvétique au service de Napoléon contre les esclaves haïtiens. Parlons des étoffes appelée les indiennes produites à Genève est exportées pour servir en tant que argent de la traite. Parlons de la consommation croissante du cacao et du sucre de production esclavagiste par les habitants de la ville, rappelons les propriétaires des plantations et les négociants genevois établis à Saint Domingue, en Guyane, au Suriname. Et n'oublions pas le beau passage du "Dictionnaire universel du commerce":

"Il n'ya guerre de partie de terre, pour éloignée qu'elle soit, où des nations de l'Europe envoient des vaisseaux, où l'on ne voit aussi des Genevois, soit en qualité de commissionnaires, soit trafiquants de leur chef..."

Des conclusions à tirer (III)

Qu'est qu'on va conclure du fait que la Suisse avait participé à l'esclavage, comme l'Espagne, le Portugal, la France, la Grande Bretagne, la Hollande, les Etats-Unis, le Brésil, le Danemark, la Suède et le Brandebourg, esclavage défini depuis la conférence de Durban comme crime contre l'humanité? Pour moi la réponse est claire: Il faut ou bien il faudra la réparation. Pendant la campagne pour le réhabilitation de Paul Grüniger, ancien commandant de la police cantonal saint-galloise, condamné pour avoir sauvé dans les années trente plusieurs centaines de réfugiés juifs de la persécution par les nazis, j'ai appris qu'il faut toujours trois phases à la réparation d'une grosse injustice historique.

Il faut d'abord le travail de mémoire sur la vérité historique, si possible en collaboration entre les victimes et les responsables ou leurs descendants. Puis doit avoir lieu un acte symbolique adapté à l'ampleur et à la portée des souffrances. Il n'y a pas d'autre voie possible : les responsables ou, dans le cas de l'esclavage, leurs descendants doivent reconnaître et regretter leur faute ou co-responsabilité vis-à-vis des descendants des victimes.

Après le travail de mémoire et la reconnaissance de la responsabilité doit avoir lieu une réparation matérielle. Sous quelle forme, qui doit payer combien à qui, doit-elle être volontaire et négociée ou obtenue de force par la voie juridique, tout cela fait partie d'un débat qui a commencé depuis longtemps et qui ne va cesser de prendre de l'importance.

Mesdames et Messieurs, chers amis de l'histoire! Pour les questions et la discussion à suivre j'aimerais déjà d'avance vous demander de bien vouloir excuser le français lacunaire d'un suisse allemand.

Je conclus mon intervention avec les mots de Joseph Philippe Antonio, ancien ministre des affaires étrangères sous Aristide, dans la préface de mon livre:

"... découvrir les relations esclavagistes des Suisses (ou des genevois, appenzellois, bernois, fieschertalois, veveysans, etc.) ne veut pas dire nier la Suisse de la tradition humanitaire et des bons offices. Mais accepter qu'il y avait à côté du genevois Henri Dunant, fondateur du Croix-Rouge, un certain Charles-Alexandre Dunant, de Genève aussi et propriétaire d'une plantation esclavagiste au Suriname, contribue à créer une image plus sincère de la Suisse."

Je vous remercie de votre attention et j'attends vos questions, votre opposition, vos commentaires.